

René BRIQUE

Expert comptable

Commissaire aux comptes

D.E.S. en sciences économiques

**7 Place Lionel Terray
38100 GRENOBLE**

TEL 04 76 40 13 03

FAX 04 76 40 11 36

ASSOCIATION LPO ISERE

**5 Place BIR-HAKEIM
38000 GRENOBLE**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association le 19 novembre 2004, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**ASSOCIATION LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DELEGATION ISERE (LPO ISERE)**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1^o alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de ma mission j'ai été conduit à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. J'ai obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

- le tableau des subventions de l'annexe 7 présente également l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré de la réalité des subventions figurant dans ce tableau, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice.

- Je me suis également assuré que les subventions pluriannuelles sont comptabilisées en totalité au moment de leur octroi et sont réparties dans le temps conformément aux conditions des financeurs. Le détail des subventions constatées d'avance est également donné dans le tableau de l'annexe 10.

- J'ai obtenu les éléments probants justifiant l'emploi des subventions reçues et affectées à des projets définis.

- J'ai effectué le contrôle des subventions comptabilisées en « Fonds dédiés » dont les détails sont retracés dans l'annexe 10. Ceux-ci se fondent sur une comptabilité analytique interne portant sur les temps de travail et les salaires et charges y afférents. Dans le cadre de ma mission, j'ai pu m'assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Grenoble, le 12 avril 2009

René BRIQUE
Commissaire aux Comptes

René BRIQUE

Expert comptable

Commissaire aux comptes

D.E.S. en sciences économiques

**7 Place Lionel Terray
38100 GRENOBLE**

TEL 04 76 40 13 03

FAX 04 76 40 11 36

ASSOCIATION LPO ISERE

**5 Place BIR-HAKEIM
38000 GRENOBLE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

RAPPORT SPECIAL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31/12/2008, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Grenoble, le 12 avril 2009

René BRIQUE
Commissaire aux Comptes

Rapport financier



Bilan

Compte de résultat

PRODUITS D'EXPLOITATION	2 008	2 007
Ventes de marchandises	6 967	5 864
Production vendue	53 487	46 546
Participation des adhérents	21 684	30 855
Subventions de fonctionnement & d'exploitation	278 856	256 095
Cotisations	6 792	5 908
Dons	53	146
Transferts de charges	28 209	7 845
Reprises sur provisions		
Autres produits	1 817	333
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION I	397 864	353 591
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats marchandises	6 802	5 130
Variation de stocks de marchandises	385	191
Achats approvisionnements		
Services extérieurs	86 914	63 963
Autres Services extérieurs	67 357	56 520
Impôts et taxes	11 545	7 473
Salaire et traitements	181 257	167 142
Charges sociales	62 162	61 783
Dotations aux amortissements et provisions		
- Dotations aux amortissements	6 273	3 959
- Dotations aux provisions sur actif circulant	7 669	
- Dotations aux provisions pour risques et charges	488	1 074
Autres charges	5 700	3 493
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION II	436 553	370 330
SOLDE D'EXPLOITATION (I - II)	-38 690	16 740
Produits financiers	3 930	3 594
Charges financières		
SOLDE FINANCIER	3 930	3 594
Produits exceptionnels	14 635	21 565
Charges exceptionnelles	452	817
SOLDE EXCEPTIONNEL	-21 565	20 748
TOTAL DES PRODUITS	416 428	378 749
TOTAL DES CHARGES	437 005	371 147
SOLDE INTERMEDIAIRE	-20 576	7 602
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	74 432	57 036
- Engagements à réaliser	45 328	52 012
RESULTAT NET	8 527	12 628
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Travail bénévole	78 163	75 163
Mise à disposition gratuite de biens et services (locaux)	6 938	6 938
TOTAL	88 101	88 101

